



L'E-NERGIE CARBONE/HYDROGÈNE/OXYGÈNE

## DOSSIER DE CONCERTATION



CONCERTATION  
PRÉALABLE  
DU PUBLIC

DU 17 OCTOBRE 2023  
AU 17 JANVIER 2024

Elyse 



Concertation garantie par  
 commission nationale du  
débat public 



## Qu'est-ce qu'un dossier de concertation ?

Le dossier de concertation permet au public de s'informer sur le projet à partir d'éléments objectifs. Il présente le projet dans son ensemble et apporte des éclairages sur les études à caractère technique, environnemental et socio-économique en cours. Il aborde l'opportunité du projet et présente plusieurs solutions alternatives, dont l'absence de projet. Il ne s'agit pas de la présentation du projet définitif.

Ce dossier est le support de référence de la concertation préalable à partir duquel chacun peut formuler des observations ou propositions. Ainsi, il constitue le socle pour les échanges permettant d'aboutir à un projet partagé.





## LE PROJET EN BREF

Développé par Elyse Energy, E-CHO est un projet de production de molécules bas-carbone avec pour objectif de contribuer à la décarbonation des secteurs de la chimie, du transport maritime et du transport aérien. Il se compose de 3 sites de production : un site de production d'hydrogène à Mourenx, un site de production de e-méthanol à Lacq et un site de production de e-biokérosène à Pardies, implantés sur le bassin industriel de Lacq.

### Une solution disponible pour lutter contre le changement climatique ?

Le projet E-CHO est piloté par **Elyse Energy**, une **PME industrielle française indépendante, spécialisée dans la production de molécules bas-carbone pour les secteurs les plus difficiles à décarboner**. Concrètement, Elyse Energy **conçoit, développe, finance, construit et exploite des unités de production de deux types de molécules bas-carbone : le e-méthanol et les carburants d'aviation durables**. Les projets qu'elle porte s'inscrivent **en réponse aux enjeux majeurs de la transition énergétique, de décarbonation de l'économie, de souveraineté énergétique et de revitalisation de l'industrie**.

Les biens-fondés du projet reposent donc sur l'apport de solutions aux politiques publiques et aux réglementations mises en place pour lutter contre le changement climatique. Les pays de l'Union Européenne, dont la France, encouragent la décarbonation des principaux secteurs émetteurs comme la chimie et les transports maritimes et aériens auxquels sont très fortement liés nos modes de vie. Le recours aux molécules et carburants « bas-carbone » permet de réduire d'au moins 70 % les émissions de gaz à effet de serre liées à leur utilisation. L'enjeu à court terme est **d'engager des actions concrètes afin d'initier une transition réelle et rapide et de poursuivre en parallèle les actions de développement**.

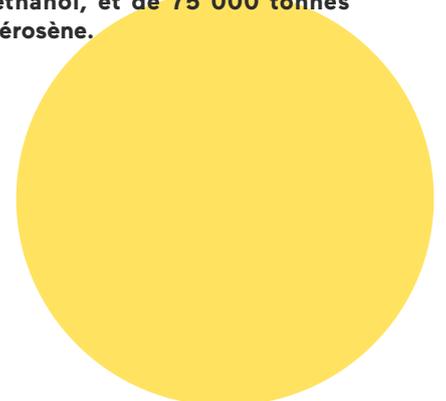
Ainsi, le projet E-CHO, par la production de molécules bas-carbone, notamment sous forme d'électro et biocarburants, propose des alternatives décarbonées et compatibles avec les technologies actuelles, infrastructures et équipements existants de ces trois secteurs.

### Les fondamentaux du projet E-CHO

Le projet E-CHO intervient en complément des actions visant à promouvoir la sobriété et l'efficacité énergétique des secteurs concernés. Il permet de mettre à disposition des acteurs des solutions additionnelles, sous forme de molécules bas-carbone, dans la boîte à outil nécessaire à la lutte contre le changement climatique et la décarbonation de nos économies.

**Le projet E-CHO serait une offre 100 % française de décarbonation**, contribuant à renforcer la filière nationale de production de carburants durables. Pour cela, il doit être **opérationnel à l'horizon 2027** car de nombreux projets similaires sont en cours de développement ou de construction en Europe et dans le monde.

À défaut, la France devra continuer à importer ces molécules (avec les impacts logistiques et les émissions associées) et accroître sa dépendance aux importations. E-CHO est développé avec une analyse continue du cycle de vie de ses composantes pour **justifier d'un bilan carbone réduit d'au moins 70 %**. **Ce bilan réduit permet la certification « bas-carbone », sur la base d'une production annuelle de 200 000 tonnes de e-méthanol, et de 75 000 tonnes d'e-biokérosène.**



Le bassin industriel de Lacq a été identifié comme le site d'implantation répondant au mieux, à date, aux besoins du projet. L'histoire du site se traduit par la présence de nombreux acteurs industriels, sources de synergies pour les besoins en matières premières et la mutualisation d'infrastructures. L'insertion du projet dans un territoire dynamique et exprimant une volonté d'accueillir des projets industriels durables a été un facteur déterminant. Le cumul de ces opportunités **sur le bassin industriel de Lacq permettrait au projet E-CHO de s'inscrire en cohérence et avec une forte valeur ajoutée sur les sites mais également sur son territoire.**

## Les synergies et connexions

**E-CHO est un projet global, regroupant trois sites de production : Hy-Lacq pour l'hydrogène, eM-Lacq pour le e-méthanol et BioTJet pour le e-biokérosène.** Ces sites entretiennent **des synergies importantes** entre eux et avec les acteurs industriels présents.

Le développement du projet associe RTE pour **le raccordement au poste électrique de Marsillon**. Deux liaisons souterraines de 400 000 volts chacune, sur 2 kilomètres, permettraient l'approvisionnement électrique du site d'HyLacq pour la production d'un hydrogène décarboné (le **mix énergétique\*** français répondant aux normes associées). Les impacts du raccordement concernent principalement la phase chantier mais resteront localisés et ponctuels. Le projet porté par RTE fait également l'objet d'une procédure de **concertation, dite « Fontaine »<sup>1</sup>**, sous l'égide du Préfet des Pyrénées-Atlantiques, avec les services de l'État, la Communauté de Communes de Lacq-Orthez et les associations du territoire concerné.

## La gestion des impacts et des contributions pour le territoire

La production des molécules bas-carbone, comme toute activité économique, a un impact sur l'environnement. Consciente de ces impacts, les équipes du projet E-CHO travaillent quotidiennement à optimiser l'efficacité énergétique de ses procédés et à minimiser ses impacts et nuisances dans une logique circulaire et vertueuse.

Ce travail fait et a fait l'objet de nombreuses études et recherche. La phase de concertation va ainsi **nourrir la phase de développement, et les choix des technologies les plus adaptées**, qui se poursuivra jusqu'au dépôt des demandes d'autorisation. Elles contribuent à éclairer les réflexions sur **l'approvisionnement** (sources et transport) le plus pertinent et pérenne pour les ressources les plus sensibles (biomasse, eau, CO<sub>2</sub>, chaleur, etc.). Elles portent également sur **l'ensemble des effets potentiels en termes de risques et dangers, de bruit, d'odeurs, d'émissions et de rejets, de biodiversité et autres nuisances possibles sur les riverains**. E-CHO s'applique à travailler sur la séquence Éviter – Réduire – Compenser – Accompagner (ERC-A) pour intégrer au mieux le projet à son territoire.

Pour le territoire, et à plusieurs échelles, le projet E-CHO contribuera activement à la dynamique locale. En matière de développement économique, il participera à l'émergence et à la **structuration de nouvelles filières**, notamment sur la logistique et autour de la biomasse. En matière d'emploi, il sera pourvoyeur **d'emplois directs et indirects locaux** et ainsi d'opportunités pour le développement de **nouveaux cursus de formation et de métiers** indispensables à l'opération de ses unités industrielles. Il interviendra également dans la feuille de route « Territoire d'industrie » portée par la Communauté de Communes Lacq-Orthez et animée par CHEMPARC.

## Le budget et les grandes étapes

**Le coût du projet E-CHO** est par nature sensible à l'environnement économique, notamment aux coûts des matières premières. Il est estimé, à date, à **2 milliards d'euros HT**. Son financement repose sur plusieurs sources en fonction de ses étapes d'études, de conception et de construction telles que les banques, les fonds propres d'Elyse Energy, les **fonds d'infrastructures\*** et les subventions (nationales et régionales).

Après la concertation préalable du public, qui a lieu du 17 octobre 2023 au 17 janvier 2024, le développement du projet se poursuivra jusqu'au dépôt des différentes demandes d'autorisations. Les enquêtes publiques afférentes pourraient se tenir au second semestre 2024. Le **début des travaux** de construction est actuellement prévu en 2025, pour une **mise en service** progressive du projet, en 2027 pour HyLacq (hydrogène) et eM-Lacq (e-méthanol), et en 2028 pour BioTJet (e-biokérosène).

1. Retrouvez toutes les informations concernant la concertation fontaine à la page 54.

## **PARTIE 1 L'INFORMATION ET LA PARTICIPATION DU PUBLIC** **P.8**

Une procédure sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) .....	p.9
• Qu'est-ce que la CNDP ?	
• Défendre le droit à l'information et à la participation des citoyens...	
• La saisine de la CNDP	
• Le rôle des garants de la concertation	
La concertation préalable du public .....	p.11
• Les objectifs de la concertation préalable	
• Les fondamentaux de la participation du public	
• Les thématiques associées à la concertation	
La suite de la concertation .....	p.12
• Le bilan de la concertation	
• La réponse des maîtres d'ouvrage	
• La concertation continue	
• L'enquête publique	
Les modalités de concertation .....	p.13
• Pour s'informer...	
• Pour contribuer...	
• Pour participer...	

## **PARTIE 2 LES PORTEURS DE PROJET** **P.16**

Elyse Energy .....	p.17
• L'entreprise	
• Ambitions et objectifs	
• Son financement	
RTE .....	p.20
L'écosystème du projet .....	p.21

## **PARTIE 3 LES PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET** **P.22**

Le contexte réglementaire et national du projet .....	p.23
• L'engagement de l'Union Européenne pour la neutralité carbone	
• Des ambitions nationales et locales, à l'origine du projet	
Trois secteurs à forts enjeux mais complexes à décarboner .....	p.26
• Les enjeux de décarbonation par secteur	
• La production de molécules bas-carbone pour répondre aux enjeux des 3 secteurs	
Le projet E-CHO, pourquoi ici et maintenant ? .....	p.30
• 2027 : un objectif clé pour le développement et la mise sur le marché de molécules bas-carbone	
• Le bassin industriel de Lacq : un site d'implantation permettant l'émergence d'un projet global innovant	

## PARTIE 4 LE PROJET E-CHO

P.32

Le cadre du projet .....	p.33
• Les objectifs quantitatifs de production	
• Le bilan carbone, un outil nécessaire pour garantir la certification « renouvelable » ou « bas-carbone »	
• Le calendrier de mise en service des sites et de mise sur le marché de la production	
• Le choix du site d'implantation et l'intégration au territoire	
• Un projet d'économie circulaire en synergie avec le territoire	
Les composantes du projet .....	p.38
• Le site de production d'hydrogène : HyLacq	
• Le site de production de e-méthanol : eM-Lacq	
• Le site de production de e-biokérosène : BioTJet	
Les principales ressources nécessaires au projet .....	p.44
• Vue d'ensemble des ressources pour le projet E-CHO	
• La biomasse	
• L'eau	
• Le dioxyde de carbone	
• L'oxygène	
• La vapeur verte	
L'électricité .....	p.52
• Un besoin d'électricité renouvelable et bas-carbone	
• Le raccordement par deux liaisons souterraines	
Les scénarios alternatifs .....	p.55
• Si le projet ne voyait pas le jour : Le scénario 0	
• Les scénarios alternatifs expliqués	
Le budget et le modèle économique du projet .....	p.58
• Le coût prévisionnel du projet	
• Les modalités de financement	
Le calendrier prévisionnel du projet .....	p.59

## PARTIE 5 LES IMPACTS DU PROJET

P.60

Les impacts sur le milieu naturel .....	p.62
• La faune / la flore	
• L'eau	
Les impacts sur le milieu physique .....	p.66
• Les risques industriels	
• La logistique et les transports	
• Le transport de CO <sub>2</sub> et H <sub>2</sub> , un levier d'optimisation	
Les impacts sur le milieu humain .....	p.78
• Le paysage et l'architecture	
• La qualité de l'air et de l'odeur	
• La santé	
• Le bruit	
La participation à la dynamique du territoire .....	p.83
• L'emploi et la formation	
• Les filières économiques	
• Les compensations et contributions du projet	
• Le projet de territoire	
La phase chantier .....	p.87
• Les différentes étapes par site	
• Comment va s'organiser le chantier ?	
• Les impacts du raccordement électrique	
• Quels seraient les impacts lors du chantier ?	

P.90

## GLOSSAIRE Les mots de couleur rose sont définis dans le glossaire

## PARTIE 1

# L'information et la participation du public



# Une procédure sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)



## Qu'est-ce que la CNDP ?

La **CNDP (Commission Nationale du Débat Public)\***, créée en 1995, est une Autorité Administrative Indépendante dont la mission est d'informer les citoyens et de faire en sorte que leurs points de vue soient pris en compte avec attention et respect.

Son rôle est de faire respecter et d'assurer la correcte mise en place des procédures de démocratie participative prévues par la loi.

Ces procédures permettent l'expression des citoyens sur les projets et les politiques publiques à fort impact socio-économique et environnemental et d'éclairer les décideurs et maîtres d'ouvrage par les contributions et l'expression du grand public.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la CNDP : [www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)**

## Défendre le droit à l'information et à la participation des citoyens...

Dès la conception d'un projet et avant la décision finale, la prise en compte du point de vue des citoyens, des usagers, des riverains et du grand public en général, est indispensable pour éclairer le décideur (ici Elyse Energy et RTE) : une décision mieux partagée est une décision plus légitime.

La CNDP n'est pas là pour « faire accepter » un projet mais pour montrer au décideur les questions qu'il suscite et déterminer les meilleures conditions de réalisation du projet, voire la possibilité d'une absence de projet. L'action de la CNDP vise à ce que chacun puisse s'exprimer sur l'opportunité même du projet, ses caractéristiques et ses impacts. Elle veille, en particulier, à ce que l'information donnée par le responsable du projet soit accessible, complète et compréhensible.

Une des missions principales est aussi de **mobiliser le plus largement**, notamment les publics dits « éloignés », pour qui il est plus difficile de s'exprimer. Toutes les paroles doivent être entendues avec la même attention et le même respect. Les modalités de la concertation préalable sont définies par la CNDP qui en confie l'organisation au maître d'ouvrage.

Un mois après la fin de la concertation, les garants publieront leur bilan de la concertation et mettront en évidence les thèmes et arguments qui ont fait débat, avant de formuler des attentes pour la suite du projet.

En réponse à ce bilan, et dans un délai de 2 mois, la maîtrise d'ouvrage devra publier les enseignements tirés de la concertation. Elle y annoncera les études et la concertation pour les mois à venir.

## La saisine de la CNDP

Le projet E-CHO est un projet qui relève du Code de l'environnement. Il est soumis à une évaluation environnementale. Son budget étant supérieur à 600 millions d'euros, il est soumis à concertation préalable obligatoire.

Bien que portant le développement de 3 sites industriels distincts, Elyse Energy a fait le choix de les réunir dans un projet commun nommé E-CHO au regard de ses synergies et dans une volonté de cohérence globale.

En co-saisine avec RTE, Elyse Energy a saisi la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) le 20 avril 2023. L'instruction du dossier a donné lieu à une réunion plénière le 3 mai 2023 au cours de laquelle la CNDP a décidé de l'organisation d'une concertation préalable du public pour le projet E-CHO sous l'égide de 3 garants.

### Que dit le Code de l'environnement ?

Créé en 2000, le Code de l'environnement

est un recueil de textes réglementaires (lois, décrets, règlements) visant à préserver et à prévenir les dommages sur l'environnement, et à répondre aux enjeux écologiques.

Par ailleurs, le Code de l'environnement notifie qu'une concertation préalable est menée sur les projets susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement. L'article L.121-15-1 précise les modalités de mise en œuvre de la

concertation préalable et ce qu'elle permet de débattre :

- De l'opportunité, des objectifs et des caractéristiques du projet ;
- Des enjeux socio-économiques qui s'y attachent ainsi que de leurs impacts significatifs sur l'environnement et l'aménagement du territoire ;
- Des solutions alternatives, y compris pour un projet, de l'absence de sa mise en œuvre ;
- Des modalités d'information et de participation du public après concertation préalable.

## Le rôle des garants de la concertation

La CNDP désigne des garants de la concertation pour leur indépendance vis-à-vis des parties prenantes du projet. Ils ont pour rôle de veiller à l'intelligibilité des informations diffusées au public, à la qualité et à la sincérité des débats et enfin à

la traçabilité des avis émis. Ils sont tenus à une obligation de neutralité et d'impartialité dans les débats. Ils ne se prononcent donc pas sur l'opportunité ou les caractéristiques du projet.

La CNDP a désigné trois garants, que sont :

Virginie  
ALLEZARD



Marion  
THENET



Sébastien  
CHERRUAU



### Le mot des garants

Dès qu'un projet est susceptible d'avoir des incidences sur l'environnement et parce que l'environnement concerne tout citoyen, la loi reconnaît au public le droit d'accéder aux informations et de participer à l'élaboration des décisions. Ce droit individuel est inscrit dans la Constitution. La Commission Nationale du Débat Public (CNDP), en tant qu'autorité indépendante, est chargée de garantir ce droit, elle agit depuis plus de 25 ans dans le domaine du droit à l'information et à la participation citoyenne.

Nous avons été nommés par la CNDP, suite à la co-saisine d'Elyse Energy et RTE en avril 2023. Notre mission est de garantir que le processus de concertation préalable soit conduit par Elyse Energy dans des conditions adéquates.

Une concertation préalable est un dispositif participatif dont l'objectif est d'informer et de recueillir l'ensemble des avis des parties prenantes et du grand public sur un projet, plan ou programme, ce, avant que la décision finale ne soit prise.

En tant que garants, nous sommes neutres, indépendants, impartiaux, et ne donnerons jamais d'avis sur le fond du projet mais nous faciliterons le déroulement du processus de la concertation. Nous représenterons la Commission Nationale du Débat Public et porterons ses valeurs que sont la transparence, la neutralité, l'argumentation et l'équivalence de traitement. Concrètement, nous serons très attentifs à :

- la qualité des informations diffusées,
- la participation de tous les publics,
- la sincérité et à l'adéquation des réponses du maître d'ouvrage aux questions posées, ainsi qu'à ses réponses aux observations et/ou contributions formulées,

En définitive, au bon déroulement du processus de concertation.

Nous souhaitons que cette concertation soit la plus large possible et nous vous invitons à participer, et à vous approprier les différents moyens de connaissance du projet et de participation mis à votre disposition.

Nous avons réalisé une étude de contexte en rencontrant les différents acteurs locaux permettant l'analyse précise du territoire, des enjeux du projet et des publics afin de définir les modalités de la concertation et de formuler des recommandations quant au contenu de ce dossier de concertation.

À l'issue de la concertation, nous rédigerons un bilan portant une évaluation sur le déroulement de la concertation en précisant les arguments exprimés et les réponses du maître d'ouvrage aux questions posées pendant les rencontres, par écrit, par voie dématérialisée, et nous formulerons les attentes pour la suite du projet.

Nous sommes aussi à votre disposition par mail :

[virginie.allezard@garant-cndp.fr](mailto:virginie.allezard@garant-cndp.fr)  
[marion.thenet@garant-cndp.fr](mailto:marion.thenet@garant-cndp.fr)  
[sebastien.cherruau@garant-cndp.fr](mailto:sebastien.cherruau@garant-cndp.fr)



# La concertation préalable du public

La concertation préalable est un dispositif permettant la participation du public à la prise de décisions relatives aux projets susceptibles d'avoir des impacts sur l'environnement comme le projet E-CHO. Elle vise à informer les citoyens, recueillir leurs avis et leurs propositions sur le projet et son opportunité, et favoriser le dialogue entre les parties prenantes.



## Les objectifs de la concertation préalable

Afin de mener la concertation préalable du public, Elyse Energy conçoit, organise et déploie un large dispositif d'information et de participation, co-construit avec les garants et validé par la CNDP, à destination du territoire et de tous les publics concernés. Les objectifs sont :

- D'informer le plus largement possible et en toute transparence tous ceux qui peuvent être concernés par le projet (riverains, élus, associations, etc.), et sur les différents périmètres de concernement (communes, communautés de communes, départements, régions) ;
- De permettre l'expression des avis et des propositions sur le projet.

## Les fondamentaux de la participation du public

La construction des dispositifs de participation, et leur mise en place, s'appuie sur des principes fondamentaux que le maître d'œuvre s'engage à respecter :

- **La transparence et la sincérité de la démarche** afin de permettre au public de formuler des questionnements et des contributions éclairés. Pour cela, des supports et des présentations seront mis à disposition du public.
- **La réactivité et l'écoute active** : la concertation sera conduite avec réactivité. Le porteur du projet répondra à l'ensemble des questions posées et la documentation liée au projet sera mise à disposition.
- **L'ouverture des échanges à une diversité de sujets** tels que l'opportunité du projet, les composantes, les spécificités et les incidences du projet. Des réunions thématiques faisant intervenir des experts seront mises en œuvre pour apporter des réponses aux questions posées.

## Les thématiques associées à la concertation

Le projet E-CHO s'appuie sur plusieurs technologies testées et éprouvées ; sa spécificité repose sur l'imbrication de 3 sites de production et sur les synergies associées.

Il fait intervenir de nombreuses thématiques de réflexion, qui sont à la fois travaillées par l'équipe projet en continu pour son développement et qui pourront aussi être proposées au public pour des temps d'information et d'échanges.

Il est à noter qu'un projet de cette envergure, et relevant de procédés industriels avancés, rend complexe le choix et le niveau d'approfondissement des thématiques soumises à la concertation.

Le premier axe d'information et d'échanges sera l'**opportunité du projet**, ses **principes fondateurs**, sa capacité à répondre aux

enjeux, ses caractéristiques ainsi que ses **alternatives**.

Au-delà, l'ensemble des sujets a été réparti en plusieurs thématiques qui jalonnent le dispositif de concertation :

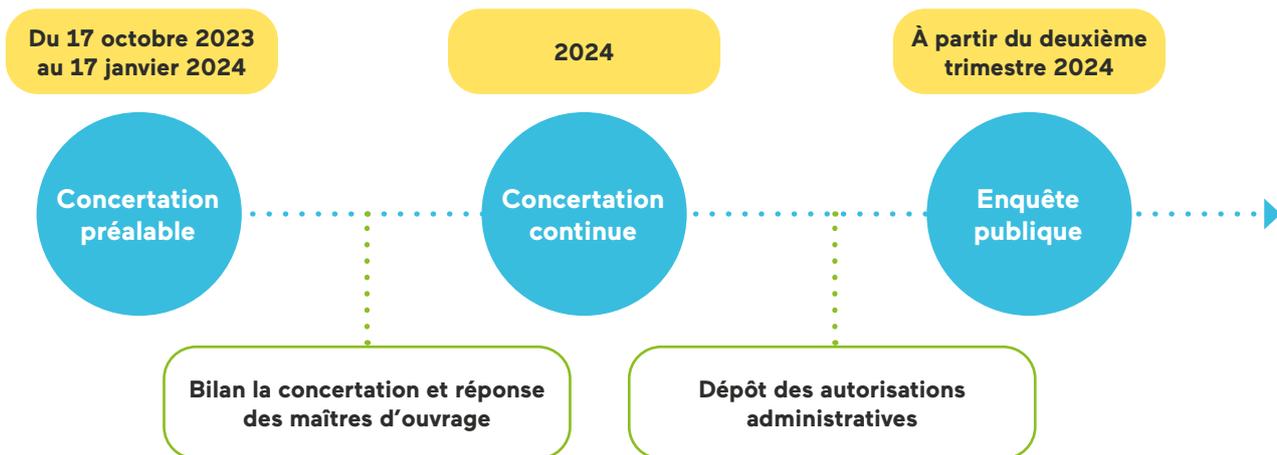
- **Les risques, dangers et impacts sur la santé et l'environnement** ;
- **La biomasse** et les enjeux liés à cette ressource (approvisionnement, perspectives d'évolution, etc.) ;
- **L'eau** et les enjeux de cette ressource à l'échelle locale (approvisionnement, perspectives d'évolution de cette ressource, etc.) ;
- **La logistique** et les moyens de transports potentiels : camion, train, bateau, canalisation ;

• **Les synergies et connexions**, notamment au travers des raccordements électriques opérés par RTE et de la solution de transport par canalisations pour les gaz, qui est étudiée par Teréga Solutions ;

• **Le projet de territoire et les retombées pour celui-ci** : les **compensations\*** environnementales prévues, les impacts sur la formation et l'emploi mais aussi pour certaines filières économiques du territoire.

Ces 6 grands axes seront déclinés simultanément puis indépendamment sur plusieurs supports de contributions et à l'occasion de divers formats de rencontres pour permettre au plus grand nombre d'y contribuer.

# La suite de la concertation



## Le bilan de la concertation

Dans un délai d'un mois après la fin de la concertation préalable, les garants rédigeront un bilan de cette concertation. Le bilan de la concertation sera composé de divers éléments qui permettront d'évaluer la qualité de l'information et des dispositifs de participation mis en place :

- Le contexte dans lequel la concertation a pris place ;
- Le déroulement de la concertation ;
- Les divers arguments présentés par le public ;
- Les éléments qui indiquent la prise en compte ou non des recommandations émises par les garants pour la concertation ;

- Les recommandations pour améliorer l'information et la participation du public à l'élaboration du projet.

Ce document sera rendu public et disponible sur le site internet de la CNDP ([www.debatpublic.fr](http://www.debatpublic.fr)) et celui du projet ([www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)).

## La réponse des maîtres d'ouvrage

Selon l'article L.121-16 du Code de l'environnement, le porteur du projet qui a sollicité la CNDP doit obligatoirement expliquer au public les enseignements qu'il retient de la participation et quels

seront les impacts de la participation sur le projet dans un délai de deux mois, après la réception du bilan des garants.

Le porteur de projet n'est pas dans l'obligation de prendre en compte les recommandations de la CNDP mais il doit justifier de manière argumentée, simple et transparente ses choix.

## La concertation continue

La concertation continue est la phase d'information et de participation du public qui **début**e à la fin de la phase de concertation préalable et se **termine** à l'ouverture de l'enquête publique.

Grâce à cette étape, le public peut rester informé et peut continuer de participer après la publication des études d'impact et environnementales, et ce jusqu'au début de l'enquête publique et des travaux.

**Les modalités de concertation de cette phase ne sont pas connues à ce jour.** A minima, le **site internet du projet sera maintenu** pour que le territoire puisse continuer à poser ses questions.

## L'enquête publique

L'enquête publique est une **étape obligatoire** dans le cadre de l'élaboration d'un projet. Elle intervient **après dépôt et instruction du Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter (DDAE), de la Déclaration de projet (DP) et du permis de construire.**

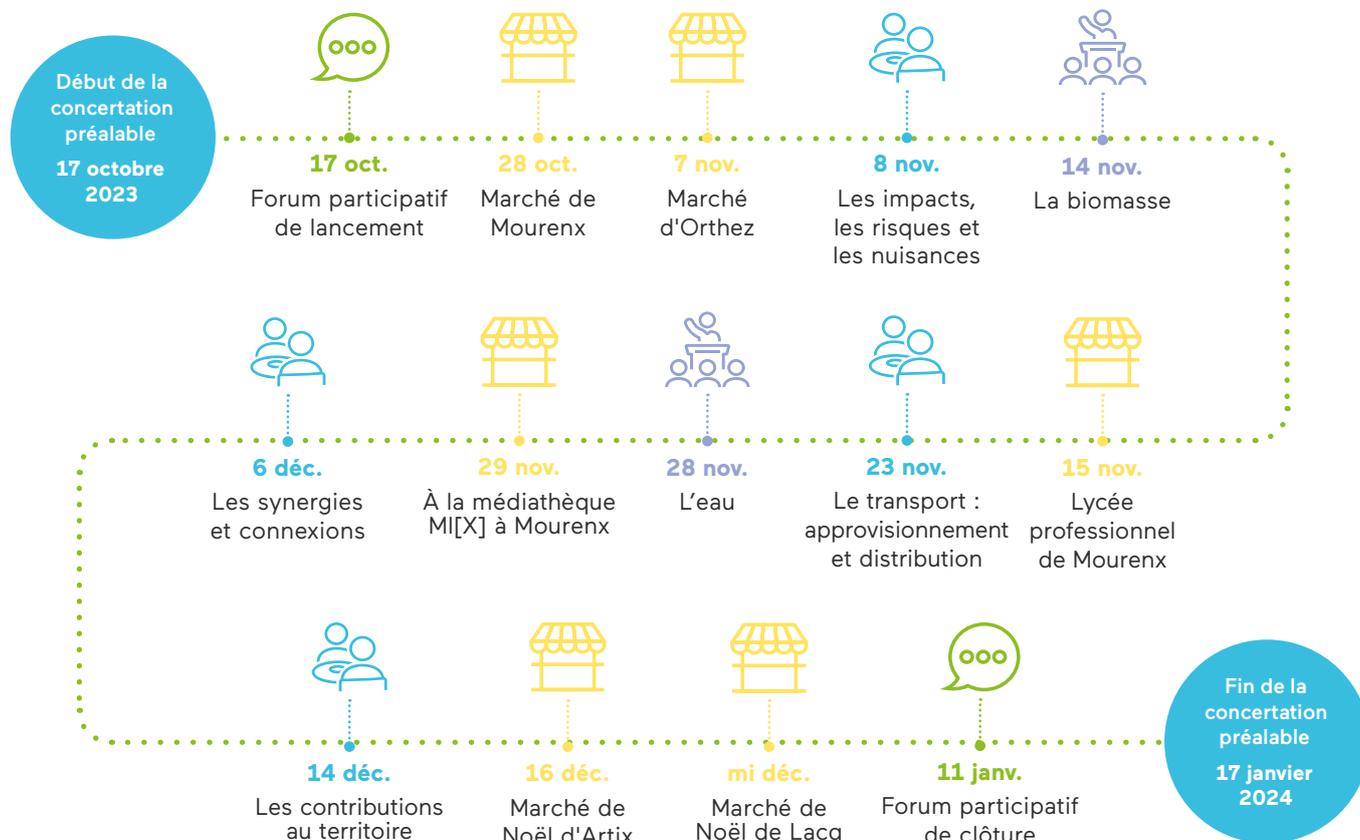
Un commissaire enquêteur est nommé par le tribunal administratif pour recueillir les avis du public et émettre un avis sur le projet via un rapport transmis aux services de l'État. Pendant cette phase d'une durée d'un mois, le public aura accès à des documents techniques complets et

détaillés afin de comprendre au mieux le projet et faire part de ses remarques.

**Dans le cadre du projet E-CHO, des enquêtes publiques multisites seront à prévoir.**

# Les modalités de concertation

La concertation préalable du public est organisée du **mardi 17 octobre 2023** au **mercredi 17 janvier 2024**. Les modalités de cette phase de concertation ont été proposées par Elyse Energy en collaboration avec les garants de la concertation puis validées par la CNDP en séance plénière du 6 septembre 2023.



## Pour s'informer...



### LE DOSSIER DE CONCERTATION ET SES FICHES THÉMATIQUES

Le dossier de concertation a pour objectif de **présenter la synthèse des informations utiles** à la bonne compréhension du projet. Le dossier de concertation est accompagné de **fiches thématiques** permettant de comprendre les caractéristiques techniques sur des thèmes spécifiques.

Ces documents sont accessibles :

- En version numérique sur le site de la concertation : **[www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)**
- En version papier, consultable dans les lieux de la concertation :
  - Dans les mairies de Lacq, Pardies, Noguères, Mourenx, Os-Marsillon, Artix, Abidos, Mont, Lagor et Bézingrand ;
  - Au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez ;
  - Lors des événements de la concertation.





## LE SITE INTERNET DU PROJET



Accessible en continu, le site internet vous permet de :

- **Vous informer sur le projet**, les acteurs, le contexte et les enjeux, l'opportunité du projet, les trois sites et leurs caractéristiques techniques, les scénarios alternatifs, les études en cours, le calendrier du projet et la démarche de concertation.
- **Contribuer** via un registre numérique dans lequel chaque contribution conforme aux règles d'expression fera l'objet d'une réponse d'Elyse Energy.

Toutes les contributions émises et les réponses apportées seront publiées sur le site.

- **Participer** en vous inscrivant aux rencontres via le formulaire en ligne.
- **Consulter** et télécharger les documents mis à disposition (dossier de concertation, plaquette du projet, etc.).
- **Visionner en replay les évènements de la concertation.**

[www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)

## Pour contribuer...



### LE REGISTRE DE CONTRIBUTIONS

Le registre permet à l'ensemble des participants de poser leurs questions ou d'y inscrire avis et remarques. Le registre de contributions sera disponible sous deux formats :

- La version numérique sur le site de la concertation : [www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)
- La version papier mise à disposition :
  - En mairies de Lacq, Pardies, Noguères, Mourenx, Os-Marsillon, Artix, Abidos, Mont, Lagor et Bésingrand ;
  - Au siège de la Communauté de Communes Lacq-Orthez ;
  - Lors des événements de concertation.



### LA MESSAGERIE VOCALE

Une messagerie vocale gratuite est ouverte pendant toute la durée de la concertation préalable à ce numéro :

**07 65 76 09 87**

Vous pouvez y exprimer une contribution (avis, remarques ou idées) qui fera l'objet d'une retranscription systématique sur le registre numérique.

Il est également possible d'y poser des questions. Les réponses seront périodiquement déposées sur le site internet du projet.



### LES CAHIERS D'ACTEURS

Les cahiers d'acteurs sont des outils de recueil de contributions écrites pour les personnes morales (collectivités locales, associations, chambres consulaires, syndicats professionnels, industriels, organismes publics, parapublics ou privés). Pour soumettre un cahier d'acteurs, vous pouvez télécharger une fiche pratique et un gabarit sur le site internet du projet ou en faisant la demande via le formulaire de contact sur le site internet du projet : [www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)

## Pour participer...



### LES FORUMS PARTICIPATIFS

Le forum participatif est un format qui combine un temps collectif d'information sur le projet E-CHO puis un temps d'échanges privilégiés entre les participants et l'équipe projet sur des stands thématiques.

Le temps de présentation sera accessible en visioconférence puis disponible en replay sur le site internet du projet.

Deux forums seront organisés dans le cadre de la concertation :

- Au lancement : le **mardi 17 octobre 2023**, salle de l'Agora à Lacq de 18h30 à 21h ;
- À la clôture : le **jeudi 11 janvier 2024**, salle de l'Agora à Lacq, de 18h30 à 20h30.

Accueil dans la limite des places disponibles.



### LES ATELIERS THÉMATIQUES

Les ateliers thématiques d'une durée de deux heures, permettront d'approfondir les sujets du projet et d'échanger avec l'équipe d'Elyse Energy et ses experts :

- Sur les impacts, les nuisances et les risques : le **mercredi 8 novembre 2023**, à 18h30 à la salle des fêtes de Bézingrand ;
- Sur le transport : approvisionnement et distribution : le **jeudi 23 novembre 2023**, à 18h30 à la salle des fêtes de Pardies ;
- Sur les synergies et connexions : le **mercredi 6 décembre 2023**, à 18h30 à la salle des fêtes de Lagor ;
- Sur les contributions au territoire : le **jeudi 14 décembre 2023**, à 18h30 à la médiathèque le MI[X] de Mourenx.

Sur inscription obligatoire via le site internet du projet : [www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)



### LES CONFÉRENCES DÉBATS

Ces rencontres permettront d'appréhender certains thèmes à forts enjeux avec des temps de présentation et des témoignages d'experts.

- Sur la biomasse : le **mardi 14 novembre 2023**, à 18h à la salle du conseil communautaire de Mourenx ;
- Sur l'eau : le **mardi 28 novembre 2023**, à 18h à la salle du conseil communautaire de Mourenx.

Cet évènement sera accessible en visioconférence puis disponible en replay sur le site internet du projet.

Sur inscription obligatoire via le site internet du projet : [www.e-cho-concertation.fr](http://www.e-cho-concertation.fr)



### LES PETITS DÉJEUNERS THÉMATIQUES

Le projet E-CHO s'inscrit dans un périmètre de concernement plus large que son territoire d'accueil. Pour cela, Elyse Energy souhaite associer le plus grand nombre d'acteurs institutionnels, économiques et associatifs ainsi que les étudiants en les invitant à des temps d'information et d'échanges. Des formats « petits déjeuners », de 8h30 à 10h, seront organisés dans 4 villes :

- Pau, le **mercredi 8 novembre 2023**,
- Bordeaux, le **mardi 14 novembre 2023**,
- Bayonne, le **jeudi 23 novembre 2023**,
- Toulouse, le **mardi 28 novembre 2023**.
- Pau, en **décembre 2023**<sup>2</sup>.



### LES STANDS MOBILES

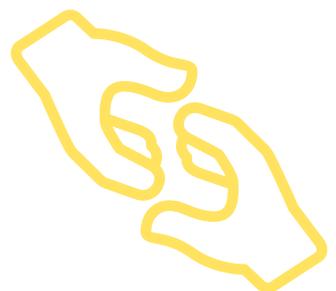
Afin d'aller à la rencontre du plus grand nombre pour présenter le projet et recueillir les perceptions et les attentes, l'équipe projet sera présente sur plusieurs lieux du territoire au cours de la concertation préalable :

- Le marché Mourenx, le **samedi 28 octobre 2023** ;
- Le marché d'Orthez, le **mardi 7 novembre 2023** ;
- Au lycée professionnel de Mourenx, le **mercredi 15 novembre 2023** ;
- À la médiathèque le MI[X] de Mourenx, le **mercredi 29 novembre 2023** ;
- Au marché de Noël de Lacq, en **décembre 2023**<sup>1</sup> ;
- Au marché de Noël d'Artix, le **samedi 16 décembre 2023**.

1. Les dates du marché de Noël ne sont, à ce jour, pas encore définies par la commune. La date vous sera communiquée ultérieurement sur le site Internet du projet.  
2. La date vous sera communiquée ultérieurement sur le site Internet du projet.

## PARTIE 2

# Les porteurs du projet



# Elyse Energy

## L'entreprise



Elyse Energy est une **PME industrielle française indépendante**, spécialisée dans la production de **molécules bas-carbone\***. Son objectif est de développer, financer, construire et exploiter des usines de **production de e-méthanol\*** (molécule pouvant être utilisée en tant que matière première dans la chimie ou encore comme carburant pour le secteur maritime) et de **e-biokérosène\***, un **carburant d'aviation durable\***. Elle fournit ainsi les industriels, les transporteurs maritimes et aériens, les molécules bas-carbone qu'elle produit. Elle est actuellement implantée dans 6

ville de France et de la péninsule ibérique, et est aussi lauréate de la **French Tech\*** 2030.

L'entreprise a été créée en 2020 à Lyon par deux grandes entreprises familiales françaises, **Falkor** et **Vol-V**, spécialisées dans les **énergies renouvelables\***. Les deux fondateurs Pascal Pénicaud et Cédric de Saint-Jouan disposent de **45 ans** d'expérience cumulés dans les énergies renouvelables.



## Ambitions et objectifs

La mission d'Elyse Energy s'articule autour de trois objectifs :

### 1

#### Accompagner la transition énergétique et la décarbonation\* de l'économie

Face au réchauffement climatique, la science du climat s'accorde sur la nécessité de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport au niveau pré-industriel. Cet objectif implique deux choses :

- **Viser la neutralité carbone\***, donc **décarboner tous les usages, même les plus difficiles** ;
- **Agir dès maintenant, avec des solutions adaptées à l'infrastructure en place.**

À cet effet, tous les leviers doivent être activés, dans une logique « d'ordre de mérite », en fonction de leurs impacts environnementaux et socio-économiques. La sobriété et l'efficacité énergétique ont, à ce titre, une place naturelle et critique pour limiter les besoins ou les satisfaire avec un moindre impact. L'électrification des usages sera également cruciale pour tous les secteurs qui le permettent.

Certains secteurs ne pourront néanmoins être décarbonés **sans une offre durable de molécules bas-carbone**. C'est en particulier le cas du transport aérien et du transport maritime lourd du fait des besoins de puissance énergétique et des contraintes de poids ou d'espace. C'est également vrai de certaines industries de transformation qui utilisent les molécules non pour leur pouvoir énergétique, mais pour leurs propriétés chimiques.

Consciente de ce double impératif, Elyse Energy se concentre sur la production de molécules bas-carbone polyvalentes pour accompagner la transition énergétique de trois secteurs difficiles à décarboner : l'industrie, le transport aérien et le transport maritime. Ses projets sont conçus en intégrant les enjeux environnementaux et les contraintes locales.

### 2

#### Contribuer à la souveraineté énergétique\*

**Elyse Energy œuvre à l'indépendance énergétique européenne et française** en substituant des carburants ou matières premières fossiles et importés par une production locale.

Les unités de production d'Elyse contribuent à relocaliser la production de matières premières et carburants en Europe, dans ses bassins industriels, tout en fournissant un débouché au carbone, inhérent à certains process industriels, dans une logique circulaire et complémentaire. À titre d'exemple, à sa mise en service, **BioTJet répondrait à hauteur de 17 % aux objectifs nationaux en termes d'utilisation du e-biokérosène dans le secteur de l'aviation.**

### 3

#### Favoriser les synergies industrielles pour minimiser les prélèvements et impacts environnementaux

La production des molécules bas-carbone, comme toute activité économique, aura un impact sur l'environnement au cours de son cycle de vie. Elle implique de mobiliser des ressources de manière durable, dont l'utilisation doit être raisonnée, compte tenu de leur impact : **électricité bas-carbone\***, terrains industriels, eau, biomasse, etc. Conscientes de ces impacts, les équipes d'Elyse Energy travaillent quotidiennement à optimiser l'efficacité énergétique de ces procédés pour s'inscrire dans une logique circulaire et vertueuse : boucle de refroidissement, récupération de chaleur fatale, intégration thermique, etc.

## Son financement

Elyse Energy est une PME industrielle indépendante du secteur de l'énergie, représentée par cinq associés entrepreneurs dans la production de gaz et d'**électricité renouvelable\*** en France.

Elyse Energy peut notamment compter sur deux associés de référence :

- Pascal Pénicaud à travers sa société Falkor,
- Cédric de Saint-Jouan à travers la société VoIV.

Les associés opérationnels assurent à Elyse Energy l'indépendance indispensable pour mener à bien ses projets,

tout en garantissant la surface financière pour soutenir sa croissance. Leurs expériences apportent aussi de la crédibilité dans le financement et la réalisation de grands projets de transition énergétique.

Les besoins financiers d'Elyse Energy augmentent dans le temps à mesure que les projets se rapprochent de leur phase de construction. La première phase, la plus à risque, est ainsi financée intégralement par les fonds propres d'Elyse Energy. À mesure que les besoins financiers augmenteront, Elyse Energy mobilisera des financements publics et privés externes en complément.





## Zoom sur le consortium\* autour de BioTJet

Piloté par Elyse Energy, le projet **BioTJet** vise à construire et opérer la première unité commerciale française de **production de e-biokérosène**, à partir de **biomasse durable\***, c'est-à-dire de résidus issus majoritairement de la sylviculture locale et de déchets de bois en fin de vie.

La société de projet BioTJet a été structurée en décembre 2022. Quatre actionnaires ont confirmé leur participation au conseil d'administration, aux côtés d'Elyse Energy. Chacun d'eux apporte son expertise académique ou industrielle dans la production de molécules de synthèse.

Elyse Energy détient aujourd'hui environ deux tiers du capital de la société BioTJet, les sociétés Avril, Axens et IFP Investissements, se répartissant le solde à parité.



Fondé en 1983 à l'initiative du monde agricole, **Avril** est l'acteur industriel et financier de la filière des huiles et protéines végétales. Présent dans des secteurs aussi diversifiés que l'alimentation humaine, la nutrition et les expertises animales, les énergies renouvelables et la chimie verte, Avril s'appuie sur un portefeuille de marques reconnues et leaders sur leurs marchés en France et à l'international : Bunica (Roumanie), Costa d'Oro (Italie), Lesieur, Oleo100, Oleon, Puget, Sanders, Taous (Maroc)... Le Groupe a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros. Il réunit 7 367 collaborateurs répartis dans 19 pays et 73 sites industriels dans le monde. Depuis près de 40 ans, Avril reste fidèle à ses missions d'origine : nourrir les Hommes et les animaux, et préserver la Planète. Face aux défis actuels, Avril a choisi de réaffirmer son pouvoir d'agir, à travers l'expression de sa raison d'être : Servir la Terre.



Le groupe **Axens** propose une gamme complète de solutions pour la conversion du pétrole et de la biomasse en carburants plus propres, la production et la purification des principaux intermédiaires pétrochimiques, le recyclage chimique des plastiques, les options de traitement et de conversion du gaz naturel, le traitement de l'eau et le **captage du carbone\***. L'offre comprend des technologies, des équipements, des fours, des unités modulaires, des catalyseurs, des adsorbants et des services connexes. Axens est idéalement positionné pour couvrir l'ensemble de la chaîne de valeur, des études de faisabilité au démarrage et au suivi des unités tout au long de leur cycle de vie. Cette position unique garantit un niveau de performance optimal et une empreinte environnementale réduite. L'offre internationale d'Axens repose sur des ressources humaines hautement qualifiées, des moyens de production modernes et un réseau mondial étendu pour les services industriels, de soutiens techniques et commerciaux. Axens est une société du groupe IFP.



**IFP Investissements** est la filiale d'investissement d'IFP Energies nouvelles. IFP Energies nouvelles (IFPEN) est un acteur majeur de la recherche et de la formation dans les domaines de l'énergie, du transport et de l'environnement. Depuis les concepts scientifiques en recherche fondamentale jusqu'aux solutions technologiques en recherche appliquée, l'innovation est au cœur de son action, articulée autour de quatre orientations stratégiques : climat, environnement et **économie circulaire\*** ; énergies renouvelables ; mobilité durable ; hydrocarbures responsables.

## Bionext

**Bionext** a été fondé en 2010 par les six partenaires du projet de R&I BioTfueL® : Avril, Axens, le CEA, IFP Energies nouvelles, TotalEnergies et ThyssenKrupp Industrial Solutions. Durant 10 ans, Bionext a assuré la coordination du projet R&I BioTfueL® et piloté l'expertise apportée par ses six partenaires et actionnaires. Bionext a notamment assuré la construction et l'opération des deux unités de démonstration, l'une dédiée au prétraitement de la biomasse par **torréfaction\*** (Venette) et l'autre dédiée aux étapes de gazéification et de synthèse (Dunkerque) qui ont permis de valider et d'optimiser la technologie **BioTfueL®\*** commercialisée par Axens.

# RTE



**RTE, gestionnaire du réseau de transport d'électricité français, assure une mission de service public : garantir l'alimentation en électricité à tout moment et avec la même**

**qualité de service sur tout le territoire national grâce à la mobilisation de ses 9 500 salariés.** RTE gère en temps réel les flux électriques et l'équilibre entre la production et la consommation. RTE maintient et développe le réseau haute et très haute tension (de 63 000 à 400 000 volts) qui compte plus de :

- 100 000 kilomètres de lignes aériennes,
- 6 000 kilomètres de lignes souterraines,
- 2 800 postes électriques en exploitation ou co-exploitation,
- 51 lignes transfrontalières.

**En vertu des missions de service public qui lui sont conférées, RTE assure le raccordement et l'accès, dans des conditions non discriminatoires, au réseau public de transport d'électricité.**

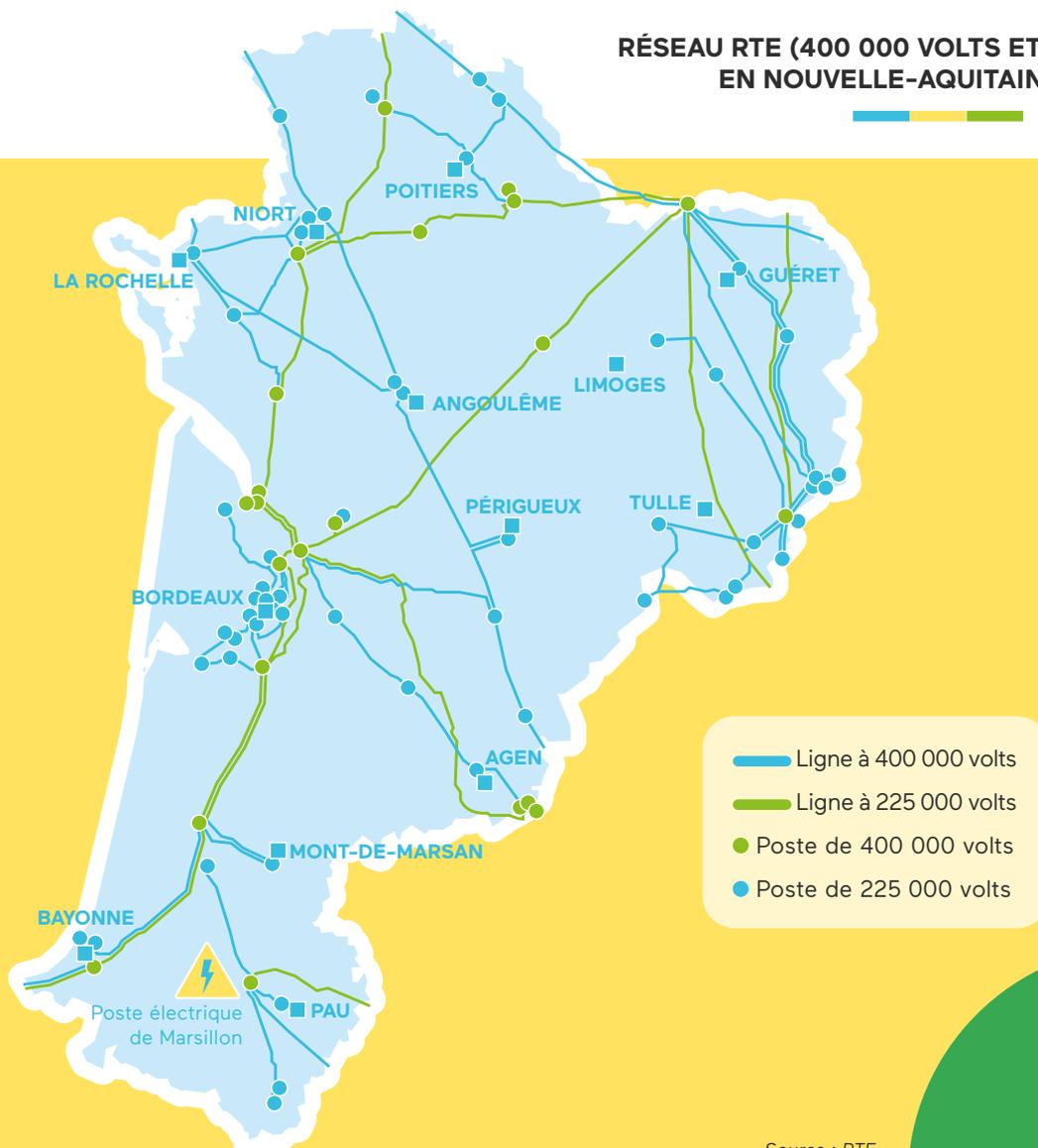
Le réseau français, qui est le plus étendu d'Europe, est interconnecté avec 33 pays.

C'est à travers cette mission d'éclaireur que RTE a présenté son étude prospective sur l'évolution du système électrique à horizon 2050,

intitulée « Futurs énergétiques 2050 », exposant différents scénarios de consommation électrique et différents mix de production électrique possibles. **En tant que gestionnaire du Réseau Public de Transport (RPT) d'électricité en France, RTE instruit la demande de raccordement du projet d'Elyse Energy au réseau public de transport d'électricité.**

RTE sera responsable de l'acheminement de l'électricité vers le site de production d'**hydrogène\*** qui nécessitera la construction de deux ouvrages souterrains. **Le raccordement au réseau est donc une étape indispensable et un élément structurant du projet E-CHO, qui confère à RTE, qui en a la charge, le rôle de co-maître d'ouvrage et de co-saisin.**

## RÉSEAU RTE (400 000 VOLTS ET 225 000 VOLTS) EN NOUVELLE-AQUITAINE (2020)



# L'écosystème du projet

Elyse Energy et le projet E-CHO sont au cœur d'un **écosystème partenarial riche** : acteurs spécialisés, industriels, locaux, partenaires logistiques, etc.

De plus, Elyse Energy échange régulièrement avec les collectivités (régions, départements) et se fait accompagner par des bureaux d'études spécialisés.

## TERÉGA SOLUTIONS

**TERÉGA SOLUTIONS**, nouvelle entité du groupe Teréga, a été créée afin d'offrir des solutions énergétiques et digitales innovantes et performantes, qui répondent aux enjeux de décarbonation et d'efficacité énergétique, pour une croissance verte et durable.

En 2023, Teréga Solutions et Elyse Energy ont signé un partenariat pour mettre à profit leurs savoirs et leurs compétences. Dans le cadre du projet, Teréga Solutions pourrait réaliser un raccordement par canalisations pour l'acheminement du dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) et de l'hydrogène (H<sub>2</sub>) entre les sites.



**LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE**, plus grande région de France, mène une politique volontariste de réindustrialisation, comme en témoigne son programme « Usine du futur », décliné ensuite au niveau national. La collectivité a été également précurseur en matière de transition énergétique en adoptant dès 2019 une feuille de route dédiée « Néo Terra » qui sera prochainement renforcée. Dans cette stratégie, la Région Nouvelle-Aquitaine apporte son soutien à l'économie, l'innovation et à des projets disruptifs dans l'aéronautique (avion hybride électrique, avion 100 % composite, etc.) mais également dans la chimie verte. Pour E-CHO, le soutien de la Région affiché à l'ensemble du projet s'est notamment traduit par une aide apportée pour la phase études d'eM-Lacq à hauteur de 250 000 €.



**CHEMPARC\*** est un Groupement d'Intérêt Public fondé en 2003, au sein duquel siège un grand nombre d'acteurs économiques et institutionnels locaux. Son objectif est la **revitalisation et le développement économique du bassin industriel de Lacq** par la prospection stratégique de nouveaux industriels. Sur les 5 prochaines années à venir, ce GIP projette 6 projets portant sur 2 à 3 milliards d'euros et pour 1 300 à 1 500 créations d'emplois.



**LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ** regroupe 61 communes du cœur de Béarn, pour plus de 55 000 habitants. C'est le **premier pôle économique des Pyrénées-Atlantiques**. La Communauté de Communes et Elyse Energy se sont accordées sur le foncier, nécessaire au projet, et pour lequel une promesse de vente a été signée. Elle marque ainsi son ambition de devenir un pôle de référence dans la production d'énergie verte.

## ÉCOSYSTÈME DU PROJET



**LES INDUSTRIELS DU BASSIN DE LACQ\*** forment un écosystème dans lequel des synergies entre les industriels se sont créées afin d'**optimiser les coûts et les ressources de chacun**. Le projet d'Elyse Energy souhaite s'inscrire et participer à cet écosystème en réutilisant notamment le CO<sub>2</sub> émis par les industriels sur le site de **méthanolation\***.



**LE PORT DE BAYONNE** est un **port de commerce**, vraquier et généraliste, ouvert sur l'océan Atlantique. Ses principaux trafics sont constitués de bois et dérivés (1<sup>er</sup> port européen en 2010), maïs, engrais, produits sidérurgiques, produits chimiques, hydrocarbures, pétrole brut et soufre, avec un trafic de 2,5 millions de tonnes/an. Il se classe ainsi au 14<sup>ème</sup> rang des ports de commerce français.



**SOBEGI** est le gestionnaire du bassin de Lacq. Il développe et produit, depuis 1975, des solutions pour **faciliter l'activité des industriels présents sur la plateforme**. SOBEGI est une filiale de TotalEnergies et emploie 232 personnes. Dans le cadre du projet E-CHO, la SOBEGI apportera une partie des intrants du site eM-lacq.



**LE GRAND PORT MARITIME DE BORDEAUX** est un acteur majeur de la logistique massifiée et bas-carbone au service de l'industrie et des activités économiques du Sud-Ouest. Il aménage l'unique terminal à conteneurs de la Région Nouvelle-Aquitaine, possède la capacité d'accueillir, au cœur de la métropole bordelaise, des navires pouvant atteindre 50 000 tonnes de chargement, et dispose de nombreuses interconnexions multimodales (ferroviaires, fluviales, routières et par canalisations). Il est à l'origine de près de 8100 emplois directs, de plus de 600 millions d'euros de richesse dégagée par an, et du transport de 6,55 Mt de marchandises en 2022 sur ses 7 terminaux. Desservant un important pôle pétrochimique, il ambitionne de devenir l'une des premières zones industrielles bas-carbone (ZIBAC) ayant réussi sa transition vers un monde « post-fossile ».